

Rapport sur la situation financière 2017

(Public Disclosure)

Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA

Table des matières

Résumé du rapport sur la situation financière	5
A. Activité de l'entreprise	6
1. Stratégie, objectifs et principaux segments d'activité – Axes stratégiques	6
2. Principaux segments d'activité	8
3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances	9
B. Résultat de l'entreprise	10
1. Informations sur les résultats de l'entreprise	11
C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	14
1. Conseil d'administration	14
2. Direction de l'entreprise	17
3. Système de contrôle interne et gestion des risques	18
D. Profil de risque	20
E. Evaluation	22
1. Principes généraux d'évaluation	22
2. Evaluation des actifs proches du marché	23
3. Evaluation proche du marché des engagements	25
4. Montant minimum	27
F. Gestion du capital	28
1. Principes et objectifs de la gestion du capital	28
2. Fonds propres	29
G. Solvabilité	30
1. Résultats principaux du SST	30
2. Définitions	31
3. Décomposition et évolution du capital cible	32
4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque	33
Annexes	34

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après « Vaudoise Vie ») au 31 décembre 2017 est établi conformément à la circulaire FINMA 2016/02. Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après. A l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurances privées.

Activité de l'entreprise

Vaudoise Vie est une filiale détenue à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après « Groupe »). A ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe. L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurances vie.

Résultat de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève pour l'exercice 2017 à CHF 8,5 millions. Les primes périodiques se situent à CHF 188 millions en 2017. Les primes uniques quant à elles, s'élèvent à CHF 17,2 millions. A noter que les bons résultats des placements, dont le rendement comptable net est de 2,1%, ont permis à nouveau de renforcer la provision pour garantie de taux d'intérêt au niveau requis.

Gouvernance et gestion des risques

Pour la deuxième année, les principes ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risque

Un processus semestriel permet d'identifier, de suivre et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué, celui-ci intègre depuis 2016 les principes ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Vie sont les risques d'assurance et les risques de marché inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Evaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et dans l'objectif de respecter les exigences SST. La société continue à privilégier un renforcement de ses fonds propres et de la provision pour garantie de taux d'intérêt. Elle n'a donc pas distribué de dividende durant l'exercice 2017.

Vaudoise Vie ne recourt pas au marché des capitaux. Par contre, dans le but d'augmenter de manière momentanée son assise financière, la société bénéficie de prêts subordonnés de sociétés du Groupe.

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données correspondent à celles déclarées à la FINMA le 30 avril 2018. Un rapport d'audit prudentiel effectué par l'auditeur externe est également transmis à la FINMA à la même date, mais il n'intègre pas l'audit des informations de solvabilité.

Le taux SST 2018, calculé sur la base des données au 31 décembre 2017, est de 166 % et se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis.

Activité de l'entreprise

1. Stratégie, objectifs et principaux segments d'activité – Axes stratégiques

1.1. Stratégie mutualiste

Vaudoise Vie est la société du Groupe active dans le domaine de l'assurance vie. Elle appartient à 100 % à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6 % du capital-actions et 91,2 % des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital-actions et des droits de vote est coté à la Bourse suisse. Vaudoise Vie applique la stratégie du Groupe qui est la poursuite de l'affirmation de ses racines mutualistes par une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur dans les relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes et une redistribution des excédents non-vie à ses assurés. Ainsi, en 2017 et 2018, les clients de Vaudoise Générale titulaires d'une assurance RC ou Choses (Ménage, Commerce, Technique, etc.) se sont vu rétrocéder 20 % de leur prime annuelle. En 2018 et 2019, les assurés Véhicules à moteur de Vaudoise Générale bénéficieront d'un rabais de prime de 10 %. Vaudoise Vie maintient par ailleurs une politique de renforcement des fonds propres. Cette stratégie, qui implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes, est également parfaitement alignée sur les notions de développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

1.2. Le développement de la société et du Groupe

Vaudoise Vie priorise la croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers. Le portefeuille de cette région progresse de manière positive. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement prioritaire se poursuit au sein de Vaudoise Vie et du Groupe.

La société intervient en principe en qualité de porteur de risques et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assurance vie collective (Swiss Life).

Le développement implique également l'acquisition de compétences dans les nouvelles technologies. Dans ce but, le Groupe a entre autres investi CHF 15 millions dans le fonds dédié aux fintechs, assuretechs et regtechs de BlackFin Capital Partners. Il s'agit d'un investissement dans les domaines novateurs et au fort potentiel de développement. Ce partenariat permet à la Vaudoise de bénéficier des conseils et de l'appui de BlackFin qui lui donne également accès à un réseau de start-ups européennes qui façonnent l'avenir du digital. Ainsi, la Vaudoise entend compléter son engagement par des investissements ciblés qui font stratégiquement sens pour son propre développement. Pour mener à bien cette mission, la Direction a constitué un Groupe digital réunissant des collaborateurs issus de plusieurs secteurs d'activités et travaillant en collaboration avec BlackFin.

1.3. Une passion : la satisfaction de nos clients

Vaudoise Vie entend renforcer encore son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques et les nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La société s'inscrit clairement dans une démarche de distribution omnicanal qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres. Ces moyens ne sont pas concurrents mais complémentaires. Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son « expérience ». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur le site internet. Le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller. La démarche e-commerce viendra peu à peu soutenir la distribution des agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran, à son téléphone ou au guichet de l'agence. Le réseau de vente de la Vaudoise s'est réorganisé en 2017 pour gagner en efficacité sans perdre de sa proximité. Il comprend quelque 111 points de vente, dont une succursale à Vaduz au Liechtenstein, désormais réunis en 28 agences générales et organisés en trois régions de marché : Suisse romande, Suisse allemande et Tessin. Pour tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70 % des primes du Groupe sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

1.4. Le digital : agent de proximité augmentée et chasseur de gaspillage

La digitalisation des processus se poursuit à la Vaudoise dans le respect de ses valeurs d'entreprise. Il s'agit en

premier lieu d'un moyen supplémentaire pour améliorer le service à la clientèle. La mise en place d'un portail client, le développement d'une plateforme d'e-commerce ou la mise à disposition d'applications simples pour les clients et les collaborateurs sont autant de projets en cours.

Le digital permet également d'explorer de nouvelles pistes par des moyens ludiques où la mutualisation des idées aboutit à des résultats créatifs et efficaces. C'est dans cet esprit que la Vaudoise Lab a organisé son deuxième Hackathon en collaboration avec The Shared Brain. Six équipes mixtes composées de développeurs, d'étudiants et de spécialistes du marketing et de l'assurance avaient pour mission de faire germer des solutions informatiques innovantes améliorant la satisfaction du suivi client sur le thème « On va vous donner des nouvelles ». Plusieurs idées sont en phase de concrétisation. La Vaudoise a par ailleurs lancé un concours d'idées sur la plateforme Swisspush.ch dont le thème était « Grâce au digital, faisons de la Suisse le pays où tu n'es jamais seul ». Convaincue que la promotion du partage d'idées est essentielle au processus d'innovation et à la création de valeur, la Vaudoise a souhaité un thème plus large que celui de l'assurance seule. C'est le passage devenu nécessaire du métier d'assureur à l'acteur d'un écosystème.

En lançant le projet de lean management nommé Agilis, la Vaudoise revisite ses processus de travail dans le but de rendre l'entreprise plus agile grâce à la contribution et aux propositions d'amélioration des collaborateurs eux-mêmes. Ce projet doit à terme permettre aux collaborateurs de se concentrer sur des tâches à plus grande valeur ajoutée pour la clientèle et rendre plus efficient et transparent pour le client le règlement de sinistres simples. Afin de participer à l'intégration progressive de la digitalisation dans la société civile, la Vaudoise a été la première entreprise romande privée à adhérer à l'initiative [Digitalswitzerland](http://Digitalswitzerland.ch). Le 21 novembre 2017, premier Digital Day, elle a organisé pour ses collaboratrices et collaborateurs une journée informative sur les nouvelles technologies.

1.5. Optimisation risques / rendements financiers

Vaudoise Vie souhaite assurer son assise financière solide par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. La société poursuit ainsi une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteur, ainsi que par le biais de programmes de protection sur les actions et les monnaies étrangères.

1.6. Vaudoise, employeur attractif

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect. Elle offre à ses collaboratrices et collaborateurs un climat de travail motivant qui implique que 95 % des collaborateurs se déclarent satisfaits de travailler à la Vaudoise (enquête de satisfaction 2017).

Le management, soutenu par le département Ressources humaines, favorise par toutes les mesures utiles l'empowerment des collaboratrices et collaborateurs afin de leur donner les outils pour évoluer dans un mode de travail 4.0. L'entreprise favorise par ailleurs la mobilité interne ainsi que la relève. Ainsi, l'accueil de plus de 100 apprenants chaque année et le développement de relations étroites avec les universités et les hautes écoles confirment le positionnement de la Vaudoise en tant qu'employeur de choix.

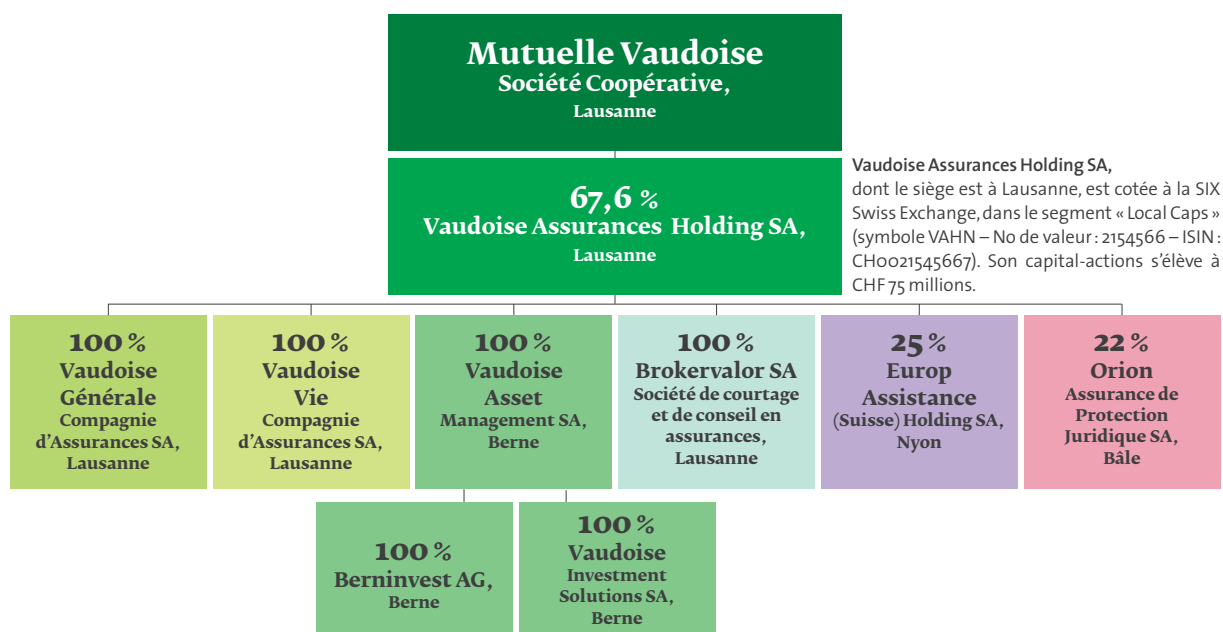
Les projets d'entreprise sont menés de manière collaborative en utilisant au mieux les compétences de chacune et chacun dans un esprit de confiance et de responsabilisation (méthode agile). Cet état d'esprit sera accompagné, en 2018, par une démarche de smart working (Worksmart@Vaudoise). La Vaudoise a également adhéré à la charte [Work Smart](http://WorkSmart.ch). Les systèmes de rémunérations encouragent la performance individuelle et collective. La mise en place de nouveaux outils de travail facilite la gestion du temps (SIRH) et le développement de solutions permettant de conjuguer vie professionnelle et vie privée (horaire variable, home office, etc.).

Enfin, la Vaudoise organise chaque année des journées de volontariat d'entreprise dans le cadre de son programme [Involvere](http://Involvere.ch). En 2017, 202 collaborateurs du Siège et des agences ont ainsi participé à plus de 20 projets à travers la Suisse aux côtés de fondations et d'associations actives dans la réinsertion socio-professionnelle. Ce programme s'est terminé par l'attribution de trois prix à des associations ayant participé aux journées [Involvere](http://Involvere.ch) 2017. Le premier prix a été remporté par Caritas Vaud, suivie de [Tables Suisses](http://TablesSuisse.ch) (Bâle) et de [altra](http://altra.ch) Schaffhausen.

2. Principaux segments d'activité

En tant que porteur de risque, Vaudoise Vie est active dans les branches des assurances individuelles sur la vie. La palette de produits est largement diversifiée et adaptée aux besoins des clients. Elle comprend des assurances contre les risques de décès et d'invalidité et des assurances permettant de constituer une épargne ou de couvrir le risque de longévité (rentes viagères). Compte tenu des conditions économiques actuelles, l'offre de produits d'assurances de capitaux avec une composante d'épargne à taux d'intérêt garanti est en grande partie remplacée par des assurances liées à des fonds de placement.

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances



3.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital-actions et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2017 atteint CHF 1'555'520'838.–.

La société détient quatre filiales et deux sociétés sous contrôle conjoint, toutes établies en Suisse, dont cinq entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA qui détient directement les sociétés Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion Assurance de Protection Juridique SA. Vaudoise Assurances Holding SA détient 25% du capital-actions d'Europ Assistance et 22% du capital-actions d'Orion. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Brokervolor SA n'a pas déployé d'activité à ce jour. La société ne rentre dès lors pas dans le périmètre de consolidation.

Vaudoise Assurances Holding SA détient donc la totalité du capital-actions de Vaudoise Vie.

La gestion des processus et des ressources est dans de nombreux domaines effectuée dans une vision de Groupe et non de société individuelle. A ce titre, Vaudoise Vie et sa sœur Vaudoise Générale, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des employés du Groupe. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2. Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Vie et des principales sociétés du Groupe est la société KPMG SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis le 8 mai 2017. L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

B

Résultat de l'entreprise

Les primes 2017 sont en légère croissance. Le résultat 2017 de Vaudoise Vie s'élève à CHF 8,5 millions. A noter que les bons résultats des placements, dont le rendement comptable net est de 2,1%, ont permis à nouveau de renforcer la provision pour garantie de taux d'intérêt au niveau requis.

Compte de résultat en millions de CHF	31.12.2017	31.12.2016
Primes brutes	205.2	201.7
Primes brutes cédées aux réassureurs	-7.0	-7.5
Primes pour propre compte	198.2	194.2
Variation des reports de primes	2.1	1.7
Variation des reports de primes : part des réassureurs	-0.1	-0.1
Primes acquises pour propre compte	200.2	195.8
Autres produits de l'activité d'assurance	6.5	7.8
Total des produits de l'activité technique d'assurance	206.7	203.6
Charges des sinistres : montants payés bruts	-211.6	-194.9
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	5.9	4.1
Variation des provisions techniques	-27.3	-93.9
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	-2.0	-1.7
Variation des provisions techniques : de l'assurance sur la vie liée à des participations	-15.3	17.9
Charges des sinistres pour propre compte	-250.4	-268.6
Frais d'acquisition et de gestion	-32.4	-32.8
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-32.4	-32.8
Autres charges techniques pour propre compte	-4.5	-4.3
Total des charges de l'activité technique	-287.2	-305.6
Résultat d'exploitation	-80.5	-102.1
Produits des placements	160.1	176.8
Charges financières et frais de gestion des placements	-63.5	-39.1
Résultat des placements	96.6	137.7
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	9.1	-2.9
Autres produits financiers	74.6	49.7
Autres charges financières	-90.6	-67.5
Résultat sur les autres éléments financiers	-7.0	-20.8
Résultat opérationnel	9.1	14.8
Bénéfice avant impôts	9.1	14.8
Impôts directs	-0.7	-3.8
Bénéfice	8.5	11.0

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

1.1. Commentaires sur les résultats d'assurance

Malgré un contexte économique difficile sur le marché des capitaux et des taux d'intérêt extrêmement bas, l'encaissement de Vaudoise Vie retrouve le chemin de la croissance et progresse de 1,7%. Ce résultat est principalement dû aux affaires à prime unique.

En été 2016, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers annonçait que le taux technique de la prévoyance privée devait une nouvelle fois être abaissé, passant ainsi de 0,75% à 0,25% pour les primes périodiques en CHF et à 0,05% pour les primes uniques en CHF, avec un effet au plus tard au 1^{er} janvier 2017. Vaudoise Vie a alors décidé d'adapter sa gamme de produits traditionnels à primes périodiques. De plus, une nouvelle version de la solution RythmoInvest permet au client de moduler sa prime en fonction de ses possibilités financières. Elle consiste à investir dans des fonds de placement Vaudoise tout en suivant le cycle de vie, pour finalement sécuriser complètement l'investissement. La Vaudoise est connue pour faire participer ses clients à son succès; elle leur permet par ce produit d'accéder aux mêmes placements que l'entreprise à qui ils font confiance. Les résultats ont largement dépassé nos attentes et ont quasiment compensé le recul enregistré sur les produits traditionnels.

La Compagnie a poursuivi sa retenue dans l'offre en assurances à prime unique traditionnelles. Elle a par contre profité d'une fenêtre favorable pour commercialiser une nouvelle tranche TrendValor liée à un indice boursier, ce qui lui a permis d'afficher une croissance de 29,3% à CHF 17,1 millions. Dans l'environnement actuel, la rentabilité des produits d'assurances vie avec composante d'épargne garantie fait l'objet d'une attention toute particulière. A cet effet, Vaudoise Vie a encore ajusté sa provision pour garantie de taux d'intérêt. La Compagnie profite par ailleurs de chaque opportunité pour commercialiser des produits dits de nouvelle génération, faiblement corrélés au risque de taux d'intérêt. Si les conditions s'avèrent toujours particulièrement difficiles sur les marchés des capitaux, la sinistralité est par contre bien maîtrisée dans le domaine de l'invalidité. Les prestations en cas de décès retrouvent en revanche leur niveau historique.

1.2. Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Vie se monte à fin décembre 2017 à CHF 4,2 milliards. Une part importante des classes d'actifs a terminé l'année en territoire positif. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

1.2.1. Résultats des placements par catégorie d'actifs

en millions de CHF	Biens immobiliers	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Placements assurance vie liées	Total
Vaudoise Vie 2016								
Produits des placements	22.8	106.0	9.6	4.9	12.9	20.8	-	176.8
Charges financières et frais de gestion des placements	-1.2	-14.2	-0.5	-0.1	-1.5	-21.7	-	-39.1
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-	-	-	-	-	-	-2.9	-2.9
Autres produits financiers	-	32.6	-	-	1.4	15.7	-	49.6
Autres charges financières	-	-41.8	-	-	-2.4	-23.3	-	-67.5
Résultat financier	21.6	82.5	9.1	4.7	10.3	-8.5	-2.9	116.8
Vaudoise Vie 2017								
Produits des placements	19.0	97.9	8.9	5.7	8.5	20.2	-	160.1
Charges financières et frais de gestion des placements	-10.9	-16.0	-0.1	-0.2	-0.5	-35.9	-	-63.5
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-	-	-	-	-	-	9.1	9.1
Autres produits financiers	-	38.9	-	-	2.4	33.2	-	74.6
Autres charges financières	-	-47.6	-	-	-4.5	-38.5	-	-90.6
Résultat financier	8.1	73.2	8.8	5.5	6.0	-21.0	9.1	89.7

1.2.2. Immobilier

En 2017, Vaudoise Vie a concrétisé l'achat de deux immeubles existants avec de très bonnes situations et d'importants potentiels ainsi que la livraison d'une opération de 28 logements à Cossonay.

Grâce aux travaux préparatoires débutés en 2016, la société a lancé, en 2017, les travaux de trois programmes de logements dont un en Suisse romande et deux en Suisse alémanique. Elle a également démarré les études de faisabilité de plusieurs programmes de réhabilitation sur son parc d'immeubles existants.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Vie atteint ainsi CHF 606 millions. La part de placement dans l'immobilier s'élève à 14,3 %. La réduction du résultat par rapport à l'année précédente s'explique par des ajustements de valeurs effectués sur quelques immeubles. La performance brute en valeur de marché s'est quant à elle élevée pour 2017 à 4,9 %.

1.2.3. Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 56,2 % du total des placements en 2017 contre 56,8 % une année auparavant. Afin de réduire le risque de crédit de son portefeuille à revenus fixes, la Vaudoise Vie a augmenté la pondération de titres d'excellente qualité (« AAA », « AA » ou « A »).

La performance en valeur de marché du portefeuille d'obligations en monnaies étrangères est de 7,2 %. La performance en valeur de marché du portefeuille obligataire en CHF est de 0,4 %.

1.2.4. Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31 décembre 2017, ces investissements représentent CHF 407,9 millions, soit 9,6 % des placements en diminution par rapport à 2016 (10,5 %).

1.2.5. Hypothèques

Vaudoise Vie considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. Cette année a été marquée par une croissance soutenue des prêts octroyés répondant à ses critères d'acceptation, si bien que leur part dans l'allocation globale de ses actifs est de 8,8 % alors qu'ils se montaient à 7,3 % en 2016. La performance des prêts hypothécaires en valeur comptable est de 1,6 % pour 2017 contre 1,7 % une année auparavant.

1.2.6. Actions

L'allocation en actions a été modifiée durant l'année, augmentée par deux fois en début d'année afin de s'approcher du niveau stratégique avant d'être réduite en fin d'année pour générer des réalisations supplémentaires. L'allocation à fin 2017 représente 3,4 % du total des actifs contre 2,9 % un an auparavant.

Le portefeuille d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40 % d'actions suisses et de 60 % d'actions étrangères. L'année 2017 a vu les actions mondiales et suisses afficher une performance fortement positive en francs suisses. La performance en valeur de marché est de 21,4 % pour les actions suisses et de 18,2 % pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille en utilisant des produits dérivés.

1.2.7. Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et d'autres titres à revenus variables. Depuis quelques années déjà, la Vaudoise a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity se situe à 4,0 % en 2017 comme en 2016. Le résultat comptable total des autres placements de CHF -21,0 millions s'explique principalement par une attribution complémentaire à une provision pour risques de placements ainsi que par une perte de cours sur les produits alternatifs.

En tenant compte, en outre, des autres titres à revenus variables détenus à long terme, des participations et des instruments financiers dérivés, les placements à

revenus variables représentent au total 11,0% de l'ensemble des placements de la société à fin 2017, en légère augmentation par rapport à 2016 (10,8%).

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir plus de 75% de son exposition en monnaies étrangères. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les sept administrateurs en fonction au 31 décembre 2017 sont mentionnés ci-après.

Paul-André Sanglard	Président	
Chantal Balet Emery	Vice-présidente	
Martin Albers	Membre	
Javier Fernandez-Cid	Membre	
Eftychia Fischer	Membre	
Etienne Jornod	Membre	jusqu'au 08.05.2017
Peter Kofmel	Membre	
Jean-Philippe Rochat	Membre	

La composition du Conseil d'administration de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

Aucun administrateur non exécutif n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. Aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années.

1.1.1. Election et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans. Lors de l'Assemblée générale 2017, Etienne Jornod a souhaité mettre fin à son mandat.

1.1.2. Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire.

Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier-Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire du Conseil d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué trois Comités au niveau du Groupe chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

1.1.3. Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO), et le directeur général adjoint responsable du département Finances & Projets stratégiques (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Les préavis, propositions et rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2017, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises.

1.1.4. Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA. Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2017, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

1.1.5. Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts approuvés par l'Assemblée générale ordinaire de mai 2015. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction.

Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2017, il a siégé à cinq reprises.

1.1.6. Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissements. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité.

En 2017, il s'agissait d'Eric Breval, directeur des Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, directeur et membre du Conseil de Dynagest, à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investis-

tissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2017, il s'est réuni à six reprises.

1.1.7. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placements. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA et le rapport sur la situation financière (publication assureur). De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment : proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

1.1.8. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO, le CFO, le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement.

Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

2. Direction de l'entreprise

2.1. Membres de la Direction

Au 31 décembre 2017, la Direction se compose des neuf membres suivants :

Philippe Hebeisen	Directeur général, CEO
Jean-Daniel Laffely	Directeur général adjoint, CFO & CRO, Dépt Finances & Projets stratégiques
Charly Haenni	Directeur Dépt Réseaux de vente & Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Dépt Asset Management
Christian Lagger	Directeur Dépt Patrimoine
Jacques Marmier	Directeur Dépt Assurances de personnes
Jean-Michel Waser	Directeur Dépt Actuariat & Réassurance
Karim Abdelatif	Directeur Dépt Ressources humaines
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice Secrétariat général

La composition de la Direction de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Système de contrôle interne et gestion des risques

Le dispositif de gestion des risques du Groupe s'articule sur les axes suivants :

- Le modèle de maîtrise des risques et des contrôles repose sur trois lignes de défense :
 1. les entités opérationnelles
 2. les fonctions de contrôle
 3. l'audit interne
- Le Conseil d'administration supervise la gestion des risques du Groupe et de ses sociétés-filles. Il s'appuie pour la surveillance et l'évaluation de l'efficacité de la gestion des risques sur le Comité d'audit et des risques.
- La gestion des risques est réalisée par les unités/départements dans le cadre des activités inhérentes à leurs responsabilités, cela en s'appuyant sur des méthodes et indicateurs ayant fait leur preuve.

Le dispositif de gestion des risques s'appuie sur les fonctions de contrôle suivantes :

3.1. Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités, la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Une solution Gouvernance, Risque et Conformité (GRC) Enablon a été acquise en 2015. Cette solution sous-tend notre gestion des risques (référentiel unique et centralisé) et permet une gestion centralisée du système de contrôle interne.

3.2. Audit interne

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité

d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

3.3. Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et des statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

3.4. Actuaire responsable

L'actuaire responsable d'une entreprise d'assurance a la responsabilité de diriger la partie technique du plan d'exploitation. Il désigne les tarifs à la base d'un produit. Il s'assure que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le CEO. L'actuaire responsable établit au moins une fois par an des rapports à l'attention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport SST (Swiss Solvency Test).

3.5. Comité de gestion des risques

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le Comité est composé du responsable de la gestion des risques (CRO) et de son adjoint, du directeur de l'actuariat, du responsable du contrôle de gestion, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ces derniers n'ont pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité soutient les départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

-
- risques d'assurance : risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances ;
 - risques de marché : risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif ;
 - risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs ;
 - risques stratégiques et globaux : risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

La cartographie des risques a été dressée selon une méthode bottom up (recensement large des risques en s'appuyant sur des responsables des risques dans les départements et au moyen du logiciel GRC Enablon).

Dans une approche top down, le Comité de gestion des risques agrège les risques et met en évidence ceux qui sont majeurs et ceux qui sont à surveiller.

Le Comité de gestion des risques contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurance et financiers et la propension aux risques du Groupe. La Direction est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe. Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction et du Conseil d'administration. De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actifs/passifs et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

Pour la deuxième année, les principes ORSA ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

3.6. Comité ALM

Le Comité ALM (Asset Liability Management) de Vaudoise Vie a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actifs/passifs des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du directeur de l'actuariat, du CFO, du CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

3.7. Investment controlling

L'Investment controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus de placement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

3.8. Compliance

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Compliance Officer Groupe adjoint, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention du dit organisme et assurent la formation du personnel concerné.

D

Profil de risque

L'identification et l'évaluation des risques sont effectués semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriés dans une matrice. Les risques majeurs sont définis comme étant tout risque supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité de survenance dépasse un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurance

Pour une compagnie d'assurances vie, le risque d'assurance, qui affecte la valeur des engagements d'assurance, est lié non seulement au caractère incertain de la réalisation des risques couverts (décès, invalidité, longévité), mais aussi aux fluctuations qui peuvent affecter les frais d'administration et le comportement des clients (risque d'annulation).

Une évolution défavorable du risque d'assurance peut être liée à des produits inadaptés (définition des couvertures), une souscription inadéquate, à une déviation de la sinistralité, à des frais trop élevés et/ou à l'évolution des taux d'annulation.

La maîtrise des risques d'assurance implique donc les mesures suivantes :

- l'établissement de règles de souscription assurant un niveau de sinistralité raisonnable ;
- la cession des risques biométriques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée ;
- le suivi régulier de la sinistralité ;
- le suivi du niveau des frais ;
- le suivi du comportement des clients (taux d'annulation) et le maintien d'un niveau de fidélité adéquat.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G de ce rapport traitant de la solvabilité.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. Une société d'assurances vie est d'autant plus exposée au risque de taux d'intérêt par ses engagements d'assurances. L'objectif pour Vaudoise Vie est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Vie décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat

de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agrégeant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Vie applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation est divisée en trois grandes familles, à savoir : les revenus fixes, les revenus variables et l'immobilier.

Les revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts aux corporations publiques et privées. Les revenus variables comprennent quant à eux les actions suisses et étrangères, les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse ainsi que de fonds de placements immobiliers.

Le risque de performance insuffisante de nos placements ajustée aux risques et par rapport à nos engagements reste un risque majeur pour Vaudoise Vie, ceci d'autant plus si la situation sur les taux sans risque venait encore à empirer dans les années à venir. Les mesures déjà prises permettent toutefois de mitiger une telle évolution adverse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G de ce rapport traitant de la solvabilité.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties de respecter leurs obligations financières. Il est suivi par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui suivent de manière permanente ces risques de contrepartie.

Dans un contexte économique et politique marqué par des politiques monétaires des banques centrales s'apparentant à une guerre des devises, une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, la Vaudoise a continué son mouvement de diminution des risques de crédit et d'intérêt et a gardé stable son allocation en immobilier.

Afin de réduire le risque de crédit de son portefeuille à revenus fixes, composé d'obligations et de prêts aux collectivités, la Vaudoise a augmenté la pondération de titres d'excellente qualité.

L'impact quantitatif du risque est présenté sous la partie G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant la capacité de la société à faire face à ses engagements principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

A la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Vie est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme étant les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société monitore avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations ont été dispensées en 2016 dans les agences de la Vaudoise.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses sociétés-filles, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant le risque d'assurance, Vaudoise Vie est exclusivement active sur le marché suisse. De plus, son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par géographie et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour les risques de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. A fin 2017, Vaudoise Vie est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

E

Evaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation de tous les actifs et passifs proches du marché se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché (« marking to market ») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle (« marking to model »).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible escomptée et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la valeur escomptée des flux de paiements futurs garantis contractuellement. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

2. Evaluation des actifs proches du marché

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2017 :

en millions de CHF	31.12.2017	31.12.2016
Valeur des placements proche du marché		
Immeubles	778.6	716.8
Titres à revenu fixe	2'512.0	2'513.5
Prêts	435.4	467.6
Hypothèques	383.2	307.1
Actions	-	-
Autres placements	581.6	544.0
<i>Placements collectifs – immobiliers</i>	37.5	56.7
<i>Placements collectifs – actions</i>	251.8	155.3
<i>Placements collectifs – obligations</i>	91.9	121.1
<i>Placements alternatifs</i>	186.7	174.2
<i>Autres placements de capitaux</i>	13.8	36.6
Total des placements	4'690.8	4'548.9
Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds	214.2	189.0
Créances issues d'instruments financiers dérivés	15.2	26.1
Valeur des autres actifs proche du marché		
Liquidités	56.8	67.3
Créances issues des activités d'assurance	45.0	47.2
Autres créances	17.7	9.9
Autres actifs	30.0	31.3
Total des autres actifs	149.4	155.8
Total valeur des actifs proche du marché	5'069.7	4'919.8

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1. ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque pour ce dernier les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti.

2.1. Evaluation des actifs proches du marché à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, via la méthode DCF (Discounted Cash Flow).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier et du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble, tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes

Les obligations sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, la valeur de marché de ces prêts est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les douze derniers mois. Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Actions

Les actions sont valorisées à la valeur de marché de clôture.

Autres placements

Les autres placements sont composés de Hedge Funds, valorisés à la valeur de marché, de Private Equity, valorisés à la dernière valeur de marché disponible

fournie par nos partenaires, de produits dérivés de couverture, valorisés à la valeur de marché, comme les placements collectifs compris également sous cette rubrique.

Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations

Cette position regroupe l'ensemble des investissements effectués pour nos clients dans le cadre de produits d'assurances vie liés. Ces placements sont valorisés à la dernière valeur de marché disponible.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds immobilisés.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences significatives de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité :

Classe d'actifs en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	778.6	570.5	208.1
Titres à revenus fixes	2'512.0	2'384.6	127.4
Placements collectifs – actions	251.8	199.8	52.0

Les écarts de valorisation des immeubles, des titres à revenus fixes et des placements collectifs en actions s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne.

En ce qui concerne les obligations, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

3. Evaluation proche du marché des engagements

Depuis le SST 2013, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'estimation des engagements d'assurances. Ce modèle fait varier les projections de flux de paiement résultant des contrats d'assurances et les facteurs d'actualisation de ces flux en fonction des effets de scénarios économiques.

D'autre part, ce calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances diffère de celui de la valeur statutaire par des choix de paramètres différents. La valeur statutaire repose sur les paramètres des tarifs des différents contrats, alors que la valeur estimative repose sur des estimations réalistes des paramètres décrivant les flux attendus. D'autre part, les facteurs d'actualisation sont différents car la valeur statutaire repose sur les taux d'intérêt techniques des tarifs, alors que la valeur estimative repose sur les courbes de taux sans risque observées à la date de référence du calcul du SST.

Le tableau ci-dessous présente la valeur proche du marché des engagements :

en millions de CHF	31.12.2017	31.12.2016
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance		
Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass. vie liée à des parts de fonds)	3'575.8	3'593.7
Assurance directe: assurance vie liée à des parts de fonds	204.9	189.0
Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass. vie liée à des parts de fonds)	39.4	40.1
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	3'820.2	3'822.8
Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance		
Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass. vie liée à des parts de fonds)	-10.3	-13.9
Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	-10.3	-13.9
Valeur proche du marché des autres engagements		
Provisions non techniques	2.2	3.9
Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	467.0	453.8
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	2.9	13.4
Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	18.6	20.7
Engagements issus des activités d'assurance	155.7	65.3
Autres passifs	11.0	8.0
Valeur proche du marché des autres engagements	657.5	565.1
Somme valeur proche du marché des engagements	4'467.3	4'374.0

Le tableau suivant présente la valeur statutaire nette de réassurance des engagements :

en millions de CHF	31.12.2017	31.12.2016
Provisions techniques	3'596.2	3'557.4
Provisions non techniques	160.4	163.4
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	648.3	567.4
Total du passif	4'404.9	4'288.2

3.1. Paramètres d'évaluation des provisions proches du marché à des fins de solvabilité

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et réactivité

Les probabilités d'invalidité et de réactivité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

La Vaudoise a construit des tables de probabilité de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b) et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues périodiquement.

Frais

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration (et de règlement des sinistres) comptabilisés.

Renchérissement

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

4. Montant minimum

Le tableau suivant donne la décomposition du montant minimum :

Décomposition du montant minimum en millions de CHF	31.12.2017	31.12.2016
Risques biométriques	96.1	99.1
Risque de marché non compensable	49.3	62.8
Risque de crédit	0.2	0.2
Scénarios de risques d'assurance	-	-
Total	145.7	162.1

Le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant, selon les différentes composantes du tableau ci-dessus, repose sur une projection de l'évolution des risques correspondants.

Le risque de marché non compensable est lié à l'impossibilité de couvrir les engagements d'assurances ayant des durées supérieures à quinze ans par des obligations sans risque. La diminution de ce risque est liée à l'évolution du portefeuille d'assurance.

Le risque de crédit concerne uniquement les créances contre les réassureurs.

F

Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le taux SST au 1^{er} janvier 2018 démontre que Vaudoise Vie dispose de fonds propres et de réserves en suffisance. Plusieurs stress tests ont du reste été réalisés, lesquels démontrent la capacité de résistance de la société aux événements adverses.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Vie qui, actuellement, conserve un objectif de consolidation de ses fonds propres et ne distribue pas de dividende depuis de nombreuses années.

Vaudoise Vie bénéficie de financements par des prêts accordés par d'autres sociétés du Groupe mais n'a pas contracté de prêt à l'extérieur du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau des fonds propres suivant présente l'évolution de ceux-ci sur les deux derniers exercices :

Tableau de variation des fonds propres en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2015	100.0	55.0	16.0	10.8	181.8
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	10.0	-10.0	-
Bénéfice	-	-	-	11.0	11.0
Etat au 31.12.2016	100.0	55.0	26.0	11.8	192.8
Dividendes versés en 2017	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	11.0	-11.0	-
Bénéfice	-	-	-	8.5	8.5
Etat au 31.12.2017	100.0	55.0	37.0	9.3	201.3

L'écart entre le niveau de fonds propres présenté selon le rapport d'activité et celui entre les actifs et passifs proches du marché est le fruit des explications déjà fournies dans le présent rapport sur l'évaluation des actifs et passifs en valeur proche du marché et, dans le rapport d'activité, selon les principes de l'Ordonnance de la surveillance et du Code des obligations. L'écart d'environ CHF 400 millions entre les deux modes d'évaluation provient principalement de plus de CHF 450 millions de revalorisation des placements de capitaux en valeurs de marché, par une surévaluation d'environ CHF 210 millions de provisions en valeurs de marché et par environ CHF 160 millions d'ajustements d'autres engagements en valeurs de marché.

En complément des fonds propres, il est à relever que Vaudoise Vie dispose également de prêts subordonnés, de durées fixes et indéterminées, octroyés par des sociétés du Groupe pour un total de CHF 460 millions. L'objectif de ce financement est d'augmenter de manière momentanée l'assise financière de la société.

Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après.

Le SST 2018, calculé sur la base des données au 31 décembre 2017, aboutit à un quotient SST de 166,2%. Celui-ci se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis. Les éléments principaux du calcul sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Calcul du capital cible en millions de CHF	SST 2018	SST 2017	Différence
Risques d'assurance	131.9	131.8	0.1
Risques de marché	442.3	484.9	-42.6
Effets de diversification	-119.2	-120.5	1.4
Effets des scénarios	11.1	-	11.1
Risque de crédit	89.0	81.8	7.2
Autres effets sur le capital cible	-	-0.6	0.6
Capital risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)	555.2	577.5	-22.2
Montant minimum (MM)	145.7	162.2	-16.5
Capital cible (CC)	700.9	739.7	-38.7
Calcul du capital porteur de risque			
Valeur proche du marché des actifs	5'069.7	4'919.8	149.8
Valeur proche du marché des engagements	4'467.3	4'374.0	93.3
Différence (actifs – engagements)	602.3	545.8	56.5
Déductions	-1.0	-0.2	-0.8
Capital de base	601.3	545.6	55.7
Capital complémentaire	467.0	453.8	13.2
Capital porteur de risque (CPR)	1'068.3	999.4	68.9
Quotient SST (CPR-MM) / CR	166.2%	145.0%	21.2 pts

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements même après des circonstances défavorables qui ne se produiraient qu'une fois par siècle.

Le capital cible se décompose lui-même en deux parties :

- le capital risque sur un an, correspond à la moyenne des valeurs des pertes qui ne se produiraient qu'une fois tous les cent ans. Ce capital risque comprend les risques d'assurance, de marché et de crédit (voir chapitre D) ;
- le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurances du portefeuille en cours.

Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risque.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants :

- le capital de base, qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements (voir chapitre D) ;
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

Selon les exigences imposées aux compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'évaluation des engagements d'assurance. Ce modèle vise à tenir compte des garanties et options intégrées dans les contrats d'assurance. Il tient compte de la dépendance du comportement des assurés à l'égard des marchés financiers. Ce modèle a été soumis en juin 2013 à la FINMA pour approbation. La FINMA a accordé une autorisation provisoire pour l'utilisation de ce modèle, qui vaut pour le SST 2018.

Pour le calcul des risques (capital cible), Vaudoise Vie suit la méthodologie du modèle SST standard, mais en tenant compte des effets du modèle interne partiel pour l'évaluation des engagements d'assurances.

De plus, Vaudoise Vie applique un modèle interne partiel pour la garantie accordée par Vaudoise Générale pour le niveau du capital porteur de risque. Ce modèle est principalement destiné à déterminer les effets de cette garantie sur le capital cible de Vaudoise Vie. Le modèle détermine également la valeur de cette garantie à prendre en compte dans le capital porteur de risque. En avril 2013, la FINMA a accordé une autorisation conditionnelle pour l'utilisation de ce modèle, qui est valable pour le SST 2018.

3. Décomposition et évolution du capital cible

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2018 :

Décomposition des risques d'assurance en millions de CHF	SST 2018	SST 2017	Différence
Risques biométriques (décès et invalidité)	69.0	68.5	0.5
Risque sur frais	96.4	93.8	2.6
Risque sur annulations	53.8	56.0	-2.1
Effets de diversification	-87.3	-86.5	-0.8
Total	131.9	131.8	0.1

Décomposition des risques de marché en millions de CHF	SST 2018	SST 2017	Différence
Risque de taux d'intérêt	218.4	284.6	-66.1
Risque d'écarts de crédit	243.9	268.7	-24.8
Risque de change	46.4	49.5	-3.1
Risque sur actions	55.6	44.7	10.9
Risque sur immeubles	54.8	57.3	-2.5
Risque sur Hedge Funds	33.1	36.5	-3.3
Risque sur Private Equity	16.7	13.8	2.9
Effet de diversification	-226.6	-270.1	43.5
Total	442.3	484.9	-42.6

Comme la majorité des compagnies d'assurance vie, Vaudoise Vie a un volume important d'engagements de longue durée avec des garanties d'intérêt qu'elle couvre en grande partie par des titres à revenus fixes. Elle est ainsi exposée au risque de taux d'intérêt (sur les différences de flux entre actifs et passifs) et au risque d'écarts de crédit. Par le ralentissement volontaire de la production de contrats d'assurance avec garantie d'intérêt, l'exposition au risque de taux d'intérêt a diminué de manière appréciable. Du côté des placements, la restructuration du portefeuille de titres à revenus fixes entraîne également une réduction du risque d'écart de crédit. Il en résulte une diminution significative du risque de marché.

Depuis le SST 2017, l'obligation inconditionnelle d'agrèger les scénarios a été levée. Considérant que le modèle standard couvrait suffisamment les risques, Vaudoise Vie n'a pas procédé à une agrégation des risques pour le SST 2017. Pour le SST 2018, Vaudoise Vie a pris en compte le nouveau scénario de concentration immobilière.

4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque

Le tableau suivant donne une décomposition du capital porteur de risque selon ses composantes principales pour le SST 2018 :

Décomposition du capital porteur de risque en millions de CHF	SST 2018	SST 2017	Différence
Immeubles et fonds placement immobilier	816.0	773.5	42.5
Obligations et fonds placement en obligations, prêts et hypothèques	3'422.5	3'409.3	13.2
Actions et fonds placement en actions	251.8	155.4	96.4
Placements alternatifs	186.7	174.2	12.5
Instruments dérivés et autres placements	29.0	62.7	-33.7
Placements des assurances liées à des participations	214.2	189.0	25.2
Liquidités, créances et autres actifs	149.4	155.8	-6.4
Valeur proche du marché des actifs	5'069.7	4'919.8	149.8
Valeur des engagements d'assurance (après réassurance)	3'605.0	3'619.9	-15.0
Provisions techniques des assurances liées à des participations	204.9	189.0	15.9
Provisions non techniques	2.2	3.9	-1.8
Engagements portant intérêt	467.0	453.8	13.2
Autres engagements	188.3	107.4	80.9
Valeur proche du marché des engagements	4'467.3	4'374.0	93.3
Différence (actifs – engagements)	602.3	545.8	56.5
Déductions	-1.0	-0.2	-0.8
Capital de base	601.3	545.6	55.7
Capital complémentaire	467.0	453.8	13.2
Capital porteur de risque (CPR)	1'068.3	999.4	68.9

L'amélioration du capital porteur de risque est due principalement à la variation d'évaluation des immeubles et aux variations de cours des fonds en actions et placements alternatifs. Les autres variations significatives ayant un effet sur le bilan en valeur de marché sont les suivantes :

- actions et fonds de placement en actions : l'augmentation de valeur est aussi due à des acquisitions (en plus des variations de cours) ;
- titres à revenus fixes : l'augmentation en valeur de marché est due à des acquisitions, les variations de cours sont par contre négatives .

Engagements d'assurance : la diminution est due à l'évolution du portefeuille et aux variations d'évaluation.

Annexes

- Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo vie »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »



KPMG SA
Financial Services Suisse romande
Avenue du Théâtre 1
CH-1005 Lausanne

Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 249 45 55
Téléfax +41 58 249 45 64
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Renaud Jotterand
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 20 mars 2018

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan au 31 décembre 2017 en milliers de CHF
 (avant répartition du bénéfice)

ACTIF	31.12.2017	31.12.2016
Placements		
Biens immobiliers	605 868	603 695
Titres à revenus fixes	2 384 581	2 344 187
Prêts	407 863	432 796
Hypothèques	374 688	301 281
Actions	144 939	120 918
Autres placements	322 872	323 257
Total des placements	4 240 811	4 126 134
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	214 232	191 031
Créances sur instruments financiers dérivés	10 550	18 815
Dépôts découlant de la réassurance acceptée	30 320	30 000
Liquidités	56 757	65 300
Part des réassureurs dans les provisions techniques	18 614	20 714
Immobilisations corporelles	12	19
Immobilisations incorporelles	1 001	208
Créances sur les preneurs d'assurance	2 405	2 585
Créances sur les entreprises d'assurance	2 310	3 487
Créances nées d'opérations d'assurances	4 715	6 072
Autres créances diverses	17 682	9 897
Autres créances	17 682	9 897
Prorata d'intérêts	24 300	26 891
Autres	5 769	6 637
Comptes de régularisation	30 069	33 528
TOTAL DES ACTIFS	4 624 763	4 501 718

Bilan au 31 décembre 2017 en milliers de CHF
 (avant répartition du bénéfice)

PASSIF	31.12.2017	31.12.2016
Provisions techniques	3 300 395	3 275 162
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	205 867	188 985
Provisions non techniques	160 377	163 437
Dettes sur instruments financiers dérivés	500	700
Dépôts résultant de la réassurance cédée	18 614	20 714
Dettes envers les preneurs d'assurance	156 519	162 561
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires	383	731
Dettes envers les entreprises d'assurance	561	0
Dettes nées d'opérations d'assurances	157 463	163 292
Autres passifs divers	109 242	17 787
Autres passifs envers des détenteurs de participations	623	335
Autres passifs	109 865	18 122
Primes payées d'avance et prestations à payer	3 043	4 051
Prorata d'intérêts	2 002	183
Autres	5 379	14 285
Comptes de régularisation	10 424	18 519
Emprunt subordonné envers société du groupe	270 000	270 000
Emprunt subordonné envers des détenteurs de participations	190 000	190 000
Dettes subordonnées	460 000	460 000
TOTAL DES PROVISIONS ET DES DETTES EXTERNES	4 423 505	4 308 931
Fonds propres		
Capital-actions	100 000	100 000
Réserves légales issues du bénéfice	55 000	55 000
Réserves facultatives issues du bénéfice	37 000	26 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :		
solde reporté de l'exercice précédent	787	758
bénéfice / perte (-) de la période	8 471	11 029
Total des fonds propres	201 258	192 787
TOTAL DES PASSIFS	4 624 763	4 501 718

Compte de résultat en milliers de CHF	31.12.2017	31.12.2016
Primes brutes	205 173	201 675
Primes brutes cédées aux réassureurs	-7 008	-7 457
Primes pour propre compte	198 165	194 218
Variation des reports de primes	2 105	1 681
Variation des reports de primes : part des réassureurs	-84	-85
Primes acquises pour propre compte	200 186	195 814
Autres produits de l'activité d'assurance	6 467	7 771
Total des produits de l'activité technique d'assurance	206 653	203 585
Charges des sinistres : montants payés bruts	-211 648	-194 924
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	5 899	4 107
Variation des provisions techniques	-27 273	-93 903
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	-2 018	-1 731
Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-15 314	17 887
Charges de sinistres pour propre compte	-250 354	-268 564
Frais d'acquisition et de gestion	-32 352	-32 778
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-32 352	-32 778
Autres charges techniques pour propre compte	-4 459	-4 306
Total des charges de l'activité technique	-287 165	-305 648
Résultat d'exploitation	-80 512	-102 063
Produits des placements	160 136	176 820
Charges financières et frais de gestion des placements	-63 522	-39 128
Résultat des placements	96 614	137 692
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	9 094	-2 941
Autres produits financiers	74 595	49 653
Autres charges financières	-90 644	-67 517
Résultat sur les autres éléments financiers	-6 955	-20 805
Résultat opérationnel	9 147	14 824
Bénéfice avant impôts	9 147	14 824
Impôts directs	-676	-3 795
Bénéfice	8 471	11 029

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (EN CHF)
1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicable à la date de clôture.

3. Principes d'évaluation

Les actifs et passifs sont évalués individuellement. Les passifs sont évalués à leur valeur nominale, exceptés les provisions techniques.

Placements et immobilisations

Les biens immobiliers, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évalués au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre deux et vingt ans.

Les participations sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Les prêts sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les hypothèques sont évaluées à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché pour les placements alternatifs et les autres titres détenus à long terme. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation convenus avec la FINMA.

4. Honoraires versés à l'organe de révision		2017	2016
Prestations d'audit		277 000	235 000
5. Charges de personnel		15 124 369	15 855 756
6. Amortissements sur immobilisations corporelles		6 851	39 403
7. Amortissements sur immobilisations incorporelles		111 815	18 182
8. Autres données relatives à l'annexe			
8.1 Sûretés constituées en faveur de tiers			
Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés		4 610 723 111	4 457 384 984
8.2 Garanties des dettes de l'entreprise			
Opérations destinées à garantir des flux découlant des provisions techniques (swaps d'intérêts en CHF)			
		Valeur nominale	Valeur de remplacement
		31.12.2017	31.12.2016
		31.12.2017	31.12.2016
Receive	36 000 000	80 000 000	35 627 279
Pay	-36 000 000	-80 000 000	-35 955 768
			80 510 485
			-79 860 409

8.3 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :	2017	2016
Autres titres à revenus variables	0	28 328 887
Titres à revenus fixes	2 046 945 910	2 074 350 841
Total	2 046 945 910	2 102 679 728

8.4 Engagements conditionnels

Engagements Private Equity	74 792 660	97 120 341
Put Options	-444 122	-730 698
Souscription emprunts obligataire terme	3 037 200	0
Prêts hypothécaires non libérés	32 634 138	16 564 450
Souscription fonds immobilier	0	4 680 667

Groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.

8.5 Emploi à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 50. Une refacturation des frais généraux, comprenant des frais de personnel, est effectuée par Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA.

8.6 Dissolution des réserves latentes tel que prévu par le droit de la société anonyme	1 784 053	0
--	-----------	---

9. Ventilation des autres placements

	2017	2016
Autres titres à revenus variables	150 914 539	154 296 780
Alternatifs	168 091 655	164 734 095
Instruments financiers dérivés	3 865 416	4 225 933
Total	322 871 610	323 256 807

10. Ventilation des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations

Liquidités	9 423 762	0
Titres à revenus fixes	39 072 102	38 473 075
Prêts	25 196 500	26 527 188
Actions	59 780 658	50 182 688
Autres titres à revenus variables	78 055 689	73 100 750
Instruments financiers dérivés	2 702 935	2 747 329
Total	214 231 646	191 031 030

11. Provisions techniques au 31.12.2017

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	47 095 824	1 064 724	46 031 100
Provisions pour sinistres en cours	732 483	400 542	331 941
Réserves mathématiques	3 245 531 796	17 148 340	3 228 383 456
Provisions pour fonds d'excédents	7 035 360	0	7 035 360
Total	3 300 395 463	18 613 606	3 281 781 857

Provisions techniques au 31.12.2016

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	49 505 976	1 148 729	48 357 247
Provisions pour sinistres en cours	2 886 201	1 642 194	1 244 007
Réserves mathématiques	3 211 269 920	17 923 299	3 193 346 621
Provisions pour fonds d'excédents	11 499 388	0	11 499 388
Total	3 275 161 485	20 714 222	3 254 447 263

12. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2015	100 000 000	55 000 000	16 000 000	10 758 348	181 758 348
Dividendes versés en 2016				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			10 000 000	-10 000 000	0
Bénéfice				11 029 053	11 029 053
Etat au 31.12.2016	100 000 000	55 000 000	26 000 000	11 787 401	192 787 401
Dividendes versés en 2017				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			11 000 000	-11 000 000	0
Bénéfice				8 471 076	8 471 076
Etat au 31.12.2017	100 000 000	55 000 000	37 000 000	9 258 477	201 258 477

13. Variation des provisions techniques d'assurances	2017	2016
Provisions pour sinistres en cours	-875 690	698 472
Réserves mathématiques	30 166 719	94 935 258
Total	29 291 030	95 633 731

14. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs

1) Produits des placements		
Biens immobiliers	16 488 861	16 670 959
Titres à revenus fixes	48 324 253	48 773 849
Prêts	8 912 088	9 578 965
Hypothèques	5 668 245	4 852 958
Actions	3 946 512	2 315 167
Autres placements	2 883 663	4 379 935
Placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	1 406 465	1 102 483
Total	87 630 088	87 674 317
2) Plus-values non réalisées		
Biens immobiliers	1 200 804	4 318 205
Titres à revenus fixes	1 603 986	1 916 851
Actions	882 291	1 397 641
Autres placements	12 697 348	8 727 939
Placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	12 497 693	7 841 299
Total	28 882 121	24 201 935
3) Plus-values réalisées		
Biens immobiliers	1 312 494	1 762 398
Titres à revenus fixes	47 987 454	55 263 099
Actions	3 659 370	9 131 806
Autres placements	4 568 498	7 730 793
Placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	97 756	55 956
Total	57 625 571	73 944 051
Total produits des placements	174 137 780	185 820 303

15. Détails des charges des placements ventilés par classe d'actifs

1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		
Biens immobiliers	8 086 572	791 464
Titres à revenus fixes	7 987 124	5 625 633
Prêts	52 637	0
Actions	97 948	1 246 460
Autres placements	22 744 584	14 074 147
Placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	6 009 991	11 753 661
Total	44 978 857	33 491 364
2) Moins-values réalisées		
Biens immobiliers	185 825	0
Titres à revenus fixes	6 167 571	7 500 374
Actions	258	7 135
Autres placements	31 449	540 458
Placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	82 138	64 496
Total	6 467 242	8 112 463
3) Intérêts passifs et frais de gestion		
Intérêts passifs	11 360 977	4 629 058
Frais de gestion	6 807 144	4 713 521
Total	18 168 121	9 342 580
Total charges des placements	69 614 219	50 946 407

16. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le conseil d'administration, soit le 20 mars 2018.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de CHF)

	2017
Solde disponible	
Bénéfice de l'exercice	8 471
Solde ancien reporté	787
Solde disponible	9 258
Proposition du conseil d'administration	
Dividende ordinaire	0
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	9 000
Solde à reporter	258
Soit au total	9 258

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

**Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise,
solo - vie »**

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indications en millions

	Total		Vie individuelle	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. s
	1 Primes brutes	201.7	205.2	191.8
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-7.5	-7.0	-7.5	
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	194.2	198.2	184.4	
4 Variations des reports de primes	1.7	2.1	1.7	
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs	-0.1	-0.1	-0.1	
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	195.8	200.2	186.0	
7 Autres produits de l'activité d'assurance	7.8	6.5	7.8	
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	203.6	206.7	193.8	
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-194.9	-211.6	-170.2	
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	4.1	5.9	4.1	
11 Variations des provisions techniques	-93.9	-27.3	-93.9	
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	-1.7	-2.0	-1.7	
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	17.9	-15.3	-	
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-268.6	-250.4	-261.7	
15 Frais d'acquisition et de gestion	-32.8	-32.4	-28.0	
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	-	-	-	
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-32.8	-32.4	-28.0	
18 Autres charges techniques pour propre compte	-4.3	-4.5	-4.3	
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)				
20 Produits des placements	176.8	160.1	176.8	
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-39.1	-63.5	-39.1	
22 Résultat des placements (20 + 21)	137.7	96.6	137.7	
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-2.9	9.1	-	
24 Autres produits financiers	49.7	74.6	49.7	
25 Autres charges financières	-67.5	-90.6	-67.5	
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	14.8	9.1	19.6	
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-		
28 Autres produits	-	-		
29 Autres charges	-	-		
30 Produits / charges extraordinaires	-	-		
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	14.8	9.1		
32 Impôts directs	-3.8	-0.7		
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	11.0	8.5		

Affaires en Suisse									Affaires à l'étranger	
ss revue	Vie collective		Assurance-vie liée à des parts de fonds		Autres assurances sur la vie		Total		Total	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
179.4	-	-	9.8	25.8	-	-	201.7	205.2	-	-
-7.0	-	-	-	-	-	-	-7.5	-7.0	-	-
172.4	-	-	9.8	25.8	-	-	194.2	198.2	-	-
2.1	-	-	-	-	-	-	1.7	2.1	-	-
-0.1	-	-	-	-	-	-	-0.1	-0.1	-	-
174.4	-	-	9.8	25.8	-	-	195.8	200.2	-	-
6.4	-	-	-	0.0	-	-	7.8	6.5	-	-
180.8	-	-	9.8	25.8	-	-	203.6	206.7	-	-
-192.3	-	-	-24.8	-19.4	-	-	-194.9	-211.6	-	-
5.9	-	-	-	-	-	-	4.1	5.9	-	-
-27.3	-	-	-	-	-	-	-93.9	-27.3	-	-
-2.0	-	-	-	-	-	-	-1.7	-2.0	-	-
-	-	-	17.9	-15.3	-	-	17.9	-15.3	-	-
-215.7	-	-	-6.9	-34.7	-	-	-268.6	-250.4	-	-
-28.1	-	-	-4.8	-4.3	-	-	-32.8	-32.4	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-28.1	-	-	-4.8	-4.3	-	-	-32.8	-32.4	-	-
-4.4	-	-	-0.1	-0.0	-	-	-4.3	-4.5	-	-
160.1	-	-	-	-	-	-	176.8	160.1	-	-
-63.5	-	-	-	-	-	-	-39.1	-63.5	-	-
96.6	-	-	-	-	-	-	137.7	96.6	-	-
-	-	-	-2.9	9.1	-	-	-2.9	9.1	-	-
74.6	-	-	-	-	-	-	49.7	74.6	-	-
-90.6	-	-	-	-	-	-	-67.5	-90.6	-	-
13.3	-	-	-4.8	-4.1	-	-	14.8	9.1	-	-

**Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »**

Monnaie : CHF
Indications en millions

		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	545.8	56.5	602.3
	Déductions	-0.2	-0.8	-1.0
	Fonds propres de base	545.6	55.7	601.3
	Capital complémentaire	453.8	13.2	467.0
	CPR	999.4	68.9	1'068.3

		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	131.8	0.1	131.9
	Risque de marché	484.9	-42.6	442.3
	Effets de diversification	-120.5	1.4	-119.2
	Risque de crédit	81.8	7.2	89.0
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	161.6	-4.8	156.8
	Capital cible	739.7	-38.7	700.9

		Clôture ex. préc. en %	Adaptations ex. préc. en pts	Clôture ex. ss revue en %
Quotient SST	(CPR-MM)/CR	145.0%	21.2pts	166.2%

**Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »**

Monnaie : CHF
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Immeubles	716.8	61.8	778.6
	Participations	-	-	-
	Titres à revenu fixe	2'513.5	-1.5	2'512.0
	Prêts	467.6	-32.2	435.4
	Hypothèques	307.1	76.1	383.2
	Actions	-	-	-
	Autres placements	544.0	37.7	581.6
	<i>Placements collectifs de capitaux</i>	333.2	48.0	381.2
	<i>Placements alternatifs de capitaux</i>	174.2	12.5	186.7
	<i>Autres placements de capitaux</i>	36.6	-22.8	13.8
	Total des placements	4'548.9	141.9	4'690.8
Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds	189.0	25.2	214.2	
Créances issues d'instruments financiers dérivés	26.1	-10.9	15.2	
Valeur des autres actifs proche du marché	Liquidités	67.3	-10.6	56.8
	Créances issues des activités d'assurance	47.2	-2.2	45.0
	Autres créances	9.9	7.8	17.7
	Autres actifs	31.3	-1.4	30.0
	Total des autres actifs	155.8	-6.4	149.4
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	4'919.8	149.8	5'069.7

Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	3'822.8	-2.7	3'820.2
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	3'593.7	-17.9	3'575.8
	Assurance directe : assurance dommages	-	-	-
	Assurance directe : assurance-maladie	-	-	-
	Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds	189.0	15.9	204.9
	Assurance directe : autres affaires	-	-	-
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	40.1	-0.7	39.4
	Réassurance active : assurance dommages	-	-	-
	Réassurance active : assurance-maladie	-	-	-
	Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds	-	-	-
	Réassurance active : autres affaires	-	-	-
	Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	-13.9	3.6	-10.3
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-13.9	3.6	-10.3
	Assurance directe : assurance dommages	-	-	-
	Assurance directe : assurance-maladie	-	-	-
	Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds	-	-	-
	Assurance directe : autres affaires	-	-	-
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-	-	-	
Réassurance active : assurance dommages	-	-	-	
Réassurance active : assurance-maladie	-	-	-	
Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds	-	-	-	
Réassurance active : autres affaires	-	-	-	
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	3.9	-1.8	2.2
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	453.8	13.2	467.0
	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	13.4	-10.5	2.9
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	20.7	-2.1	18.6
	Engagements issus des activités d'assurance	65.3	90.5	155.7
	Autres passifs	8.0	3.0	11.0
Somme valeur estimative plus valeur proche du marché	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	4'374.0	93.3	4'467.3

Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	545.8	56.5	602.3
--	--------------	-------------	--------------

